

CONDITIONS MINIMALES POUR LES APPARTEMENTS DE VACANCES

Les conditions minimales doivent être entièrement remplies pour qu'un objet puisse être classé. Elles sont valables pour toutes les catégories.

IMMEUBLE / ÉQUIPEMENT INTÉRIEUR

- L'immeuble porte le **nom** et/ou un **numéro** tel que défini dans le contrat. L'appartement est éventuellement marqué d'un numéro ou du nom du propriétaire.
- Les **fenêtres** et **portes** (volets et stores inclus) sont **intacts** et disposent d'un mécanisme de **fermeture** en état de fonctionner.
- Les **sols, parois, carrelages** sont propres et soignés. Il ne doit y avoir ni dégât d'eau ni moisissure.
- Les **baignoirs** et **lavabos y compris les joints** ne présentent **pas de dégâts fondamentaux**.
- L'**eau chaude** est disponible en quantité suffisante en pleine occupation.
- Pendant la période de location, une **température agréable** règne dans toutes les pièces.
- L'**éclairage est suffisant** dans chaque pièce.
- Le **meublier** est intact et en état de fonctionner.
- Tous les **ustensiles** sont prêts à fonctionner.
- Il existe dans chaque chambre à coucher **une armoire** à vêtements ou **une penderie** ouverte et un rangement pour les vêtements.
- Les **lits** disposent de **sommiers intacts** et de **matelas** avec protège-matelas **propres et intacts**.
- Tous les **lits** doivent mesurer au moins **0,90 m x 1,90 m** (à l'exception des lits d'appoint, lits armoire, lits d'enfant, superposés et grand-lits. Grand-lits: au moins 1,90 x 1,60 m par lit).
- Un **coin cuisine** (au moins cuisinette/cuisine armoire) avec réchaud, vaisselle et eau courante est disponible. Présence d'un **réfrigérateur**.
- Une **table à manger** avec places assises correspondant au **nombre de personnes**.
- L'objet est **propre et soigné**.

SÉCURITÉ

- Chaque appartement comporte une **couverture anti-feu** ou un **extincteur manuel**.
- La liste du **comportement à tenir en cas d'incendie** se trouve en un lieu bien visible (disponible auprès de la FST).
- Une liste des **principaux numéros de téléphone** (personne à contacter, médecin, hôpital, pompiers, pharmacie, taxi, etc.) se trouve dans l'appartement en un lieu bien visible.

INFORMATION / CONTACT

- **Les demandes d'offre** sont traitées par le loueur en règle générale **dans les 24 heures**.
- Les **offres** comprennent tous les points ultérieurement intégrés par le bailleur dans le contrat, par exemple:
 - Description de l'objet
 - Prix, frais annexes, taxes de séjour
 - Conditions de résiliation du contrat
 - Modalités pour le jour d'arrivée et de départ
 - Description de la situation avec plan et indication des distances jusqu'aux magasins, aux transports publics, aux télécabines, etc.
- Les **contrats de bail** sont conclus par écrit, les **taxes locales** (par ex. taxe de séjour, taxe d'hébergement) **sont indiquées** et répondent aux exigences légales.
- **Frais supplémentaires** pour le nettoyage final de l'appartement et la lessive du linge de lit, des serviettes de toilette et des torchons de cuisine **doivent être mentionnés** dans le contrat de location. Des modèles de contrats sont disponibles sur:
<https://www.stv-fst.ch/fr/labels-de-qualite/classification-des-appartements-de-vacances/services-et-documents> > Loueurs et propriétaires
- Un dossier contenant des **informations actuelles**, possibilités d'excursions et programme en cas de mauvais temps est disponible dans l'appartement.
- Les appartements de vacances **proposés sur une plateforme/dans une brochure** doivent répondre aux exigences d'organe de classification lorsqu'il en existe. Sinon, les critères suivants **doivent être remplis au minimum**:
 - Une photo de chaque pièce, dans une qualité suffisante; dans l'idéal, ces photos sont faites par un photographe.
 - Un descriptif de l'objet y compris de son emplacement (adresse correcte) et un itinéraire d'accès. Les particularités sont signalées.
 - Les coordonnées complètes au moins de la personne détenant les clés
 - La mention du prix

REMISE DE L'APPARTEMENT / PERSONNE DE CONTACT

- A l'arrivée, il y a au moins les objets et **produits suivants**:
 - Salle de bains/toilettes: suffisamment de papier toilette, brosse pour W.-C., savon à mains.
 - Cuisine: produit vaisselle, torchons pour essuyer, brosse à vaisselle, chiffons, sac à poubelle, essuie-tout, produit pour lave-vaisselle.
 - Généralités: filtres à café, aspirateur avec sac de réserve, nettoyant à vitres, pelle/balayette.
- **Housses de couette** et taies d'oreiller à disposition.
- Les **objets oubliés** sont retournés immédiatement au client sur demande.
- En cas de problème, le loueur/gérant/détenteur des clés ou une autre personne de contact est **atteignable tous les jours au moins par téléphone**.